



DESU «PARODONTOLOGIE CLINIQUE, MENTION CHIRURGIE PLASTIQUE PARODONTALE»

Code CPF :
Code RNCP :



ECOLE DE MEDECINE DENTAIRE



DUREE : 2 ans (200 h par an)

DATE(s) : Cf. Programme

HORAIRES : 9H-12H00/14H-18H

LIEU : Ecole de Médecine Dentaire
et Pavillon Odontologie Timone

COÛT/TARIF (PAR AN) :

3 169 euros par an Net de taxe
Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION :

Tous les mercredis

SUIVI ET EVALUATION :

Contrôle continu, mémoire et
soutenance

SANCTION DE LA FORMATION :

Diplôme universitaire

**PRE-REQUIS ET MODALITES
D'ENTREE EN FORMATION :**

Titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur
en Chirurgie Dentaire ou d'un diplôme
équivalent permettant aux titulaires
d'exercer dans leur pays
Et

Titulaire du DESU « PARODONTOLOGIE
EN PRATIQUE CLINIQUE » Marseille
Sur dossier (lettre de motivation, CV et
photocopies de diplômes) + entretien

OBJECTIFS :

Enseignement approfondi de la Parodontologie en permettant aux stagiaires de compléter leurs compétences méthodologiques (recherches bibliographiques, analyses critiques d'articles, évaluation des pratiques professionnelles).

PUBLIC :

CHIRURGIENS-DENTISTES

PROGRAMME :

5 UE :

- Revue bibliographique et analyse d'articles
- Anglais scientifique odontologique
- Analyse des pratiques professionnelles
- Prise en charge des foyers infectieux : nouvelles recommandations et patients à risque
- Présentation et analyse de cas clinique : diagnostic et plan de traitement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travaux Dirigés cliniques
- Travaux Pratiques sur mâchoires de porc
- Supports de cours à disposition sur AMETICE

Les + de la formation

/

Responsables de la formation :

Pr Virginie MONNET-CORTI

Profil des intervenants :

Enseignants hospitalo-
universitaires et professionnels
du secteur

Renseignements et inscriptions

christine.zaporogetz@univ-amu.fr

juliette.castronovo@univ-amu.fr

Téléphone : 04 86 13 68 51 (ou 53)

Taux de satisfaction : 95 %

Taux de réussite : 100 %

Taux d'insertion : 100 %

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat.

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap